



Aix en Provence

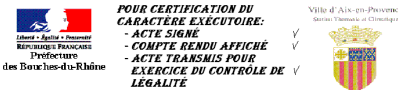
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-498**

Séance publique du

16 décembre 2014

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20141216-51749-DE-1-1_0
Date de signature : 17/12/2014
Date de réception : mercredi 17 décembre 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - TARIFS DE LOCATION DU CENTRE DES CONGRÈS POUR 2016 ET 2017

Le 16 décembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/12/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Jules SUSINI.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Christian ROLANDO donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie
Mission Développement Touristique et
International

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DÉCEMBRE 2014

Nomenclature : 9.1

Autres domaines de compétences des communes

RAPPORTEUR : Monsieur Christian ROLANDO
CO-RAPPORTEUR(S) : M. BRAMOULLÉ Gérard

**Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL**

OBJET : OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - TARIFS DE LOCATION DU CENTRE DES
CONGRÈS POUR 2016 ET 2017- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Depuis une délibération du 14 décembre 1995, puis renouvelée lors du Conseil Municipal du 17 décembre 1998, l'Office Municipal du Tourisme est gestionnaire de certains équipements municipaux dont le Centre des congrès.

Les tarifs d'utilisation des équipements et sites sont établis par le gestionnaire, selon les prix pratiqués sur le marché visant à se rapprocher de l'équilibre global de gestion et sont soumis à l'approbation de la Ville. Ils sont fondés sur le type de salle louée et de prestations offertes. Les gratuités ou réductions de tarifs ne sont accordées que par le Conseil Municipal. En ce qui concerne les salles, il s'agit de demandes présentées par des associations, des services municipaux ou par des structures para municipales concernant principalement des animations à caractère social, festif, humanitaire ou œuvrant dans le domaine du développement économique.

Pour rappel, des travaux ont été réalisés au Centre des congrès afin de réaffirmer la volonté de la Ville d'Aix en Provence de développer le tourisme d'affaires et d'autre part, de contribuer à améliorer le secteur touristique, vecteur économique d'importance pour notre territoire.

Le tourisme d'affaires s'envisageant généralement entre 18 et 24 mois avant la date de réalisation, il convient de définir et d'adopter, dès à présent, la tarification locative des espaces du Centre de Congrès d'Aix-en-Provence, pour les années 2016 et 2017.

Cette tarification pour 2016 représentera une augmentation de 4,44 % par rapport à 2015, et celle pour 2017 une augmentation de 4,25 % par rapport à 2016. La base de calcul correspond à la location de l'ensemble du Centre de Congrès Niveaux 1 & 2, sur la base d'une journée de 8 H à 18 H (tarif H.T.). Un état détaillé de la nouvelle tarification est joint en annexe.

En conséquence, je vous propose, mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** pour 2016 et 2017 les tarifs de location pour le Centre des Congrès tels que figurant en annexe.

DL.2014-498 - OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - TARIFS DE LOCATION DU CENTRE
DES CONGRÈS POUR 2016 ET 2017-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 49
Abstentions	: 9
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 45
Pour	: 45
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

Edouard BALDO, Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Charlotte DE BUSSCHERE, Michele EINAUDI, Hervé GUERRERA, Souad HAMMAL, Gaelle LENFANT, Jean-Jacques POLITANO.

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
Gérard DELOCHE



Compte-rendu de la délibération affiché le : 17/12/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME
CENTRE DE CONGRES d'AIX-EN-PROVENCE

TARIFS DE LOCATION 2016

Tarifs Hors Taxes

Exploitation	ENSEMBLE DU CENTRE DE CONGRES - NIVEAUX 1 & 2	REZ DE CHAUSSEE - NIVEAU 1
Journée (de 8h à 18h)	4 700 €	3 300 €

Exploitation	NIVEAU 2	REZ DE CHAUSSEE - NIVEAU 1				NIVEAUX 1 & 2
Nom des espaces	AMPHITHEATRE CEZANNE	STE VICTOIRE	FORBIN	PICASSO	MILHAUD	
Surfaces et salons modulables (m ²)	/	200m ²	100m ²	90m ²	198m ²	698m ²
Configuration théâtre (personne)	508	96	100	84	192	625 personnes
Configuration cocktail debout (personne)	/	280	140	126	280	690 personnes
1/2 journée (de 8h à 12h ou de 14h à 18h)	1 700 €	550 €	450 €	500 €	550 €	/
Journée (de 8h à 18h)	3 000 €	1 000 €	700 €	750 €	1 000 €	/
Soirée (de 19h à 23h)	1 900 €	650 €	550 €	600 €	650 €	/
Repas / cocktail	/	600 €	500 €	550 €	600 €	/

Montage / Démontage / Répétition	50% du tarif de base
Heure supplémentaire de location des espaces, au-delà de l'horaire de location forfaitaire	350 € par heure entamée entre 8h et 23h 550 € par heure entamée entre 23h et 8h
Local traiteurs	350 € si traiteur référencé par le Centre de Congrès 550 € si traiteur non référencé par le Centre de Congrès

Le tarif de base de la location comprend :

Pour l'ensemble des espaces :

Nettoyage quotidien après exploitation,
Chauffage ou climatisation,

Amphithéâtre Cezanne

La mise à disposition d'un technicien son,
2 micros "col de cygne" + 3 micros fil + 3 micro HF main,
Une tribune ou plateau télé base 10 personnes maximum,
Un pupitre ou un guéridon,
Un éclairage "plein feux - plateau blanc",

Salles Milhaud & Forbin

Une configuration de la salle modulable en théâtre,

Salles Sainte-Victoire & Picasso

Salle à vide,

Toute autre prestation fera l'objet d'une facturation supplémentaire sur devis :

Son, lumière, vidéo, hôtesse, gardiennage, installation générale, location de mobilier, location de matériel informatique et bureautique, Signalétique, décoration, nettoyage après montage ainsi que des stands pendant la manifestation, accès WIFI, traiteur, parking,

OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME
CENTRE DE CONGRES d'AIX-EN-PROVENCE

TARIFS DE LOCATION 2017

Tarifs Hors Taxes

Exploitation	ENSEMBLE DU CENTRE DE CONGRES - NIVEAUX 1 & 2	REZ DE CHAUSSEE - NIVEAU 1
Journée (de 8h à 18h)	4 900 €	3 500 €

Exploitation	NIVEAU 2	REZ DE CHAUSSEE - NIVEAU 1				NIVEAUX 1 & 2
Nom des espaces	AMPHITHEATRE CEZANNE	STE VICTOIRE	FORBIN	PICASSO	MILHAUD	
Surfaces et salons modulables (m²)	/	200m²	100m²	90m2	198m²	698m²
Configuration théâtre (personne)	508	96	100	84	192	625 personnes
Configuration cocktail debout (personne)	/	280	140	126	280	690 personnes
1/2 journée (de 8h à 12h ou de 14h à 18h)	1 900 €	600 €	500 €	550 €	600 €	/
Journée (de 8h à 18h)	3 200 €	1 100 €	750 €	800 €	1 100 €	/
Soirée (de 19h à 23h)	2 100 €	700 €	600 €	650 €	700 €	/
Repas / cocktail	/	650 €	550 €	600 €	650 €	/

Montage / Démontage / Répétition	50% du tarif de base
Heure supplémentaire de location des espaces, au-delà de l'horaire de location forfaitaire	350 € par heure entamée entre 8h et 23h 550 € par heure entamée entre 23h et 8h
Local traiteurs	350 € si traiteur référencé par le Centre de Congrès 550 € si traiteur non référencé par le Centre de Congrès

Le tarif de base de la location comprend :

Pour l'ensemble des espaces :

Nettoyage quotidien après exploitation,
Chauffage ou climatisation,

Amphithéâtre Cezanne

La mise à disposition d'un technicien son,
2 micros "col de cygne" + 3 micros fil + 3 micro HF main,
Une tribune ou plateau télé base 10 personnes maximum,
Un pupitre ou un guéridon,
Un éclairage "plein feux - plateau blanc",

Salles Milhaud & Forbin

Une configuration de la salle modulable en théâtre,

Salles Sainte-Victoire & Picasso

Salle à vide,

Toute autre prestation fera l'objet d'une facturation supplémentaire sur devis :

Son, lumière, vidéo, hôtesses, gardiennage, installation générale, location de mobilier, location de matériel informatique et bureautique,
Signalétique, décoration, nettoyage après montage ainsi que des stands pendant la manifestation, accès WIFI, traiteur, parking,